

Informations Municipales

Conseil Municipal du 24 septembre 2013 : projet d'aménagement et de développement durables du PLU, et agrandissement de Chateaufieux

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil est informé de la mise à disposition du public de 2 rapports :

- qualité des eaux destinées à la consommation humaine du Syndicat Intercommunal des Eaux de Communay.
- prix et qualité de l'assainissement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon.

Puis, il adopte une **convention pour la mise à disposition** d'AGDS - association loi 1901 dont l'objet est la gestion de centres multi accueil - un agent de la structure. Il décide également de créer un poste d'agent de maîtrise.

Le Conseil approuve ensuite les orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat en révision : une métropole attractive, responsable, dynamique, créatrice de richesses et d'emplois, solidaire, accueillante, équilibrée, répondant aux besoins en logements, soucieuse de l'environnement pour la santé et le bien-être des habitants.

La concertation a débuté en 2012. Des réunions publiques ont déjà été réalisées. Un dossier de concertation est disponible au Grand Lyon, dans les mairies et sur le site www.grandlyon.com. Le public fait ses observations dans le cahier joint au dossier de concertation, les envoyer au Grand Lyon ou les poster sur le site : www.grandlyon.com.

Le Conseil décide ensuite de **participer financièrement aux travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la maison de retraite Chateaufieux** à St Symphorien d'Ozon en contrepartie de places pour ses administrés. 12 places seront réservées aux habitants de Solaize (au lieu de 9 antérieurement). La Commune de son côté contribue à hauteur de 144.000 € aux travaux.

Le **secours catholique** du secteur propose un accueil aux personnes isolées en difficulté. La commune a été sollicitée car il organise pour ces personnes un voyage de 6 jours et ne parvient pas à couvrir les frais du voyage. Une **aide exceptionnelle de 500 €** est décidée en faveur de cette action spécifique.

A l'occasion de la **fête de la musique**, l'école primaire de Solaize a animé une partie de la manifestation, grâce à une **chorale**. Dans ce cadre, la commune décide de verser une subvention de **150 € à la coopérative scolaire**.

Des associations ont sollicité des aides supplémentaires. La commune décide de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des aides de 400 € à Solaize Tennis et de 600 € au FCSSR par des **conventions aux objectifs suivants** :

- Donner une place prioritaire aux actions en direction des jeunes tout développant une pratique sportive ;
- Reconnaître et valoriser les projets associatifs ;
- Poser les jalons d'une relation fondée sur la concertation et la définition d'objectifs partagés ;
- S'inscrire pleinement et volontairement dans une logique de suivi et d'évaluation

Considérant certaines mises en conformité d'écritures ainsi qu'une augmentation des secours d'urgence du CCAS de 1 000 € une **décision modificative** est prise.

La médiathèque propose de nombreux nouveaux services puisqu'un projet structurant de ré-informatisation a été réalisé. Ainsi, le Conseil adopte la **Charte d'utilisation des services numériques à la médiathèque de Solaize** que l'utilisateur devra obligatoirement signer avant d'utiliser les nouveaux équipements. Il s'agit de réguler leur utilisation, de responsabiliser les parents de mineurs et usagers, de respecter la législation sur la consultation des documents issus des nouvelles technologies, ainsi que sur le téléchargement.

Votre Mairie vous informe ... Vaccination contre la grippe saisonnière

Les personnes de plus de 65 ans pourront, comme tous les ans, se faire vacciner contre la grippe saisonnière le mercredi 23 octobre de 9h30 à 11h30 à la salle Verchère **Merci de vous inscrire en mairie, munis de vos prises en charge**

Attention ! Mise en place du PV électronique

La commune est depuis peu équipée d'un système de verbalisation électronique des infractions routières lesquelles pourront désormais être relevées jour et nuit



Commission culture : les rendez-vous culturels d'octobre de la Médiathèque

Mercredi 16 octobre à 10h30. Pour les enfants à partir de 4 ans
Le jeune public a son rendez-vous Mercred'histoires. Lectures d'histoires par les bibliothécaires



Samedi 19 octobre à 10h30. Adultes

Retrouvez votre RDV littéraire P'tit déj. livres. En panne d'idées lecture ? Envie de partager vos coups de cœur ou coups de griffe ? Venez caféter, boirelethé, parler... en notre compagnie. Et si vous n'aimez pas lire ? Au mieux vous changerez d'avis, au pire, vous aurez dégusté un bon croissant dans une ambiance conviviale !

Mercredi 23 octobre à 14h30 et à 16h30.

Pour parents, grand parents et petits enfants à partir de 7 ans.

Dans le cadre de la Semaine bleue, la médiathèque vous propose un atelier créatif intergénérationnel « transformez vos vieux livres ! », suivi d'un goûter. Atelier animé par une lectrice retraitée de la médiathèque.



Mercredi 30 octobre, pendant les vacances, la médiathèque fait son cinéma

- à 10h30
Projection surprise pour les enfants à partir de 5 ans.
- à 15h30
Projection surprise pour les ado à partir de 12 ans.

Rappel ! De nouveaux services ! Le Wifi, l'espace multimédia en consultation libre, le site d'auto-formation Vodeclit, les stations d'écoute musicale arrivent en octobre ! Des sessions informatiques sont proposées par le club informatique ICSOL, inscrivez-vous à la médiathèque ! Au plaisir de vous accueillir bientôt dans nos murs !

Pour tous renseignements : 04 78 02 11 45

Commission scolaire et sociale

Notre village entretient depuis longtemps des relations avec la Roumanie (dans le cadre de l'Opération Villages Roumains) et plus récemment avec la Grande-Bretagne (notamment par les équipes de football).

Une réunion est prévue pour mettre en place une association pour les relations internationales à Solaize le samedi 26 octobre à 9h30 salle C au 1^{er} étage de la médiathèque.